

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/08/2025 - 16011 - 2016 B 02165 - 823 972 872 - 9 PCJ

SARL 9 PCJ

COMPTES ANNUELS

2033A - Bilan simplifié

Le 11 AOUT 2025
Dépôt: 11011

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 102, 103
A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SARL 9 PCJ					Neant	
Adresse de l'entreprise 9 PLACE DU CHAMP JACQUET 35000 RENNES						
Numero SIRET* 8 2 3 9 7 2 8 7 2 0 0 0 2 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12	
					Exercice N clos le 31/08/2023	
ACTIF						
					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	595 000	012	595 000
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	394 856	030	253 188
	Immobilisations financières* (1)		040	6 635	042	6 635
	Total I (5)		044	996 491	048	743 303
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060	11 077	062	11 077
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 118	066	1 118
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	18	070	18
		Autres* (3)	072	28 385	074	28 385
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	27 797	086	27 797
	Charges constatées d'avance *		092	2 797	094	2 797
	Total II		096	71 195	098	71 195
Total général (I + II)					110	1 067 687
					112	253 188
					112	814 499
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	50 000		
	Ecart de reevaluation		124			
	Reserve légale		126			
	Reserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	9 086		
	Report à nouveau		134	(11 032)		
	Résultat de l'exercice		136	36 986		
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
		Total I		142	85 041	
Provisions pour risques et charges					Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	396 069		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	33 816		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169	224 750		
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	729 457		
Total général (I + II + III)					180	814 499
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	239 707
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	120 219
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL 9 PCJ

COMPTES ANNUELS

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article M2 septies 3 du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise SARL 9 PCJ		Neant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/08/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	786 933
		biens	215	214	
	Production vendue	et livraisons	217	218	3 024
		services*			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	7 333
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	598
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232 797 939
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	220 813
	Variation de stocks (marchandises)*			236	(4 462)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	(3 683)
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes*	(dont crédit bail - mobilier		242	199 480
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CPE et CVAE*)	243	244	13 009
	Remunérations du personnel*			250	213 867
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	33 199
PRODUITS FINANCIERS	Dotations aux amortissements*			254	54 021
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259	262	2 878
			260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264 729 124
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 68 814
	Produits financiers	(III)	280		3
	Produits exceptionnels	(IV)	290		
	Charges financières	(V)	294	15 682	
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	16 148	
CHARGES FINANCIÈRES	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 36 986
	B - RÉSULTAT FISCAL				312 36 986
	Remunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033 not.)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des options cts d'associés	247	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies I))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	ZFU (44 septies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 septies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quaterdecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 terdecies)	992			
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	350
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Dont divers	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
			Deduct' exception simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352 36 986
	Deficit de l'exercice reporté en arrière		356		
	Deficits antérieurs reportables *	78 714	dont imputés sur le résultat	360 36 936	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 9 PCJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 814 499 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 987 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	500 000	95 000		595 000
Immobilisations corporelles	401 767	18 788	25 698	394 857
Immobilisations financières	204	6 432		6 635
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	222 805	56 081	25 698	253 188
Immobilisations financières				

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	95 000	18 788	6 432	120 219
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 698		25 698
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

--	--

Éléments achetés	500 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

--	--

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 664 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres	6 463	6 463
--------	-------	-------

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

19	19
28 385	28 385
2 797	2 797

--	--

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--

ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	500
----------------------------	-----

--	--

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 729 458 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2019
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	395 619	155 912	211 115	28 592
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	450	450		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 816	33 816		
Dettes fiscales et sociales	74 487	74 487		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	225 085	225 085		
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	729 458	460 750	211 115	28 592
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	122 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	135 294			
(**) Dont envers les associés	225 085			

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 249
INT. COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	483
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	7 286
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	14 475
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 364
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	7 587
TAXE D APPRENTISSAGE	118

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 797		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 947		2 947
Ventes de marchandises	786 983		786 983
Produits des activités annexes	77		77

9 PCJ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 9, Place du Champ Jacquet
35000 RENNES

823 972 872 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 28 février 2025

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la présence d'une erreur matérielle dans l'affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023.

En effet, sur le procès-verbal d'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 février 2024, le montant du bénéfice net comptable était indiqué à 36.989,98 au lieu de **36.986,98 euros**.

En conséquence, l'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 36.986,98 euros, de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable :	36.986,98 euros
----------------------------	-----------------

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de :	25.954,40 euros
- Au compte « Autres réserves », la somme de :	11.032,58 euros

<u>TOTAL :</u>	36.986,98 euros
-----------------------	-----------------

Un dépôt rectificatif auprès du Greffe du tribunal de Commerce de RENNES sera effectué pour rectification.

*Pour extrait
certifié conforme*

La Gérance

